

Avenant 2006 de la convention pluriannuelle 2006-2008 avec le MJSVA.

Rappel des quatre points :

- poursuite de l'exploitation de l'étude de satisfaction des usagers des installations sportives menée en partenariat avec IPSOS et formulation de préconisations ;
- proposition d'une évaluation de la contribution des équipements sportifs à l'amélioration de la qualité de la vie en milieu urbain ainsi qu'au développement durable des territoires
- établissement de fiches de coûts de construction par types d'équipements sportifs ;
- engagement d'une réflexion sur les nouvelles énergies alternatives susceptibles de contribuer à la réduction des coûts de fonctionnement des équipements sportifs et au développement durable.